

**Action « Soutien RH aux Plateformes technologiques
et interdisciplinaires Aix-Marseille »**

Texte de cadrage

Adresse de publication :

<https://www.univ-amu.fr/fr/public/action-de-soutien-rh-aux-plateformes-technologiques-et-interdisciplinaires>

Mai 2023

SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Objectifs de l'action de soutien RH	3
3. Modalités de l'action	5
4. Les 5 types de mission que finance l'action	5
5. Modalités de sélection	8
6. Etapes de sélection	8
7. Dépôt d'une candidature	9
8. Points d'attention	9
9. Suivi des projets labellisés	10
10. Calendrier prévisionnel	10
11. Contacts et accompagnement	10
12. Documents et liens utiles	11

1. Contexte

Les partenaires de l'initiative d'excellence A*Midex ont réaffirmé leurs ambitions en matière d'ouverture au monde socio-économique et culturel et d'accompagnement d'actions à haut potentiel de valorisation, au sein de la [feuille de route A*Midex 3.0 \(2021-2024\)](#).

Au sein de cette feuille de route, l'action « Soutien RH aux Plateformes technologiques et interdisciplinaires Aix-Marseille » s'inscrit dans le champ d'action 3 intitulé « **L'interaction avec les acteurs internationaux et de la société civile** » dans lequel la fondation A*Midex s'engage notamment à accompagner le développement de l'offre de services des plateformes technologiques labellisées du site d'Aix-Marseille et à renforcer le lien de ces dernières avec le monde socio-économique.

Les Plateformes technologiques labellisées du site Aix-Marseille

L'innovation et la valorisation de la recherche sont des axes de développement prioritaire du site d'Aix-Marseille Université, inscrits dans le contrat d'établissement 2018-2022. Dans ce cadre, les **Plateformes technologiques labellisées du site d'Aix-Marseille**, lancées par Aix-Marseille Université et ses partenaires (CNRS, INSERM), constituent un maillon déterminant de la chaîne de valeur du transfert technologique. Situées à l'interface entre les laboratoires de recherche et le monde socio-économique, elles proposent des infrastructures de pointe pour la réalisation de contrats de recherche, d'actions de formation, de collaborations partenariales ou des prestations de services. Au nombre de 66 en 2023, les Plateformes technologiques (P.F.T.) répondent à la fois à des exigences techniques et scientifiques, et disposent d'un modèle économique visant à assurer leur pérennité.

Les TRIPs : Plateformes interdisciplinaires de formation et de recherche

L'accélération de la transformation structurelle du lien formation-recherche constitue un autre axe de développement majeur du site Aix-Marseille. Dans ce cadre, le projet TIGER, financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA, désormais dénommé France 2030), propose de transformer un certain nombre de parcours de formation au sein des instituts d'établissements d'Aix-Marseille en faisant du lien entre formation et recherche l'un des éléments distinctifs de ces cursus. Pour cela, il prévoit notamment de s'appuyer sur des « **TRIPs** » (**Training and Research Interdisciplinary Platforms**) : **nouvelles plateformes interdisciplinaires de formation et de recherche** qui doivent voir le jour à partir de 2023. Adossées notamment aux Plateformes technologiques labellisées, ces nouvelles plateformes interdisciplinaires permettront de renforcer les liens recherche-formation.

2. Objectifs de l'action de soutien RH

Les Plateformes technologiques et la mise en place des TRIPs constituent une opportunité essentielle pour les équipes de recherche et pédagogiques du site Aix-Marseille. **Ces dispositifs nécessitent**

toutefois de pouvoir s'appuyer sur des personnels dédiés, garants des connaissances scientifiques et techniques, acteurs de l'amélioration continue des technologies, de l'offre de services ou de formation.

Dans ce contexte, l'initiative d'excellence A*Midex apporte un soutien aux Plateformes technologiques, TRIPS et outils techniques du site Aix-Marseille en les dotant de moyens humains supplémentaires, en leur permettant de se développer et de se structurer.

La précédente action de soutien RH mise en place en 2018 et élargie en 2021 aux TRIPS et outils techniques a permis de labelliser 11 postes en soutien RH auprès de 12 Plateformes technologiques pour un montant total estimé de 856 K€. Dans la continuité, l'initiative d'excellence A*Midex propose de lancer une deuxième édition de l'action, telle que proposée en 2021. Le présent document constitue le texte de cadrage de cette action, déclinant les objectifs et modalités de mise en œuvre.

L'action poursuit les objectifs suivants :

- Développer et structurer l'offre de services des Plateformes technologiques labellisées et des TRIPs
- Favoriser une ouverture plus large de ces Plateformes technologiques au monde socio-économique et culturel
- Encourager les stratégies de mutualisation entre les Plateformes technologiques, TRIPS et outils techniques (Mutualisation d'équipement, regroupement, mise en commun de RH)
- Développer les recrutements sur les Plateformes technologiques qui ont une visibilité académique forte (levier fort de cercle vertueux) et qui ont des éléments de positionnement différenciant
- Dynamiser les démarches qualité, notamment pour les Plateformes technologiques inter-tutelles (importance du développement de l'axe formation-recherche). Enjeux de travail renforcé avec les instituts
- Renforcer les activités de formation (continue ou initiale) des TRIPS
- Contribuer à la dynamique d'excellence et d'attractivité du site Aix-Marseille
- Attirer sur le site des talents, dont des ingénieurs présentant des compétences techniques rares et recherchées, et favoriser le maintien des talents sur le site d'Aix-Marseille à travers d'autres sources de financement

Si les TRIPs poursuivent certains de ces objectifs, ils développeront aussi de manière plus spécifique les axes suivants :

- Développer des lieux physiques identitaires pour les instituts d'établissement
- Créer des lieux communs à la formation et à la recherche
- Développer les projets interdisciplinaires tant sur le plan recherche que formation
- Proposer des synergies entre les niveaux L-M-D

3. Modalités de l'action

En quoi consiste le soutien A*Midex ?

Dotée d'un budget de 1,3 M€ (dont 500 k€ spécifiquement dédiés à la mission n°4 « développement formation »), l'action se concrétise par le recrutement d'un contrat en CDD pour une mission d'accompagnement et de développement. Le soutien est donc exclusivement axé sur la mise en place de moyens humains supplémentaires. Cette mission s'effectue auprès du porteur de projet académique désigné dans le dossier de candidature, et sous sa responsabilité. Cela peut être le responsable de la Plateforme technologique, de l'Unité de recherche, ou d'un Institut d'établissement.

A noter : le contrat de travail est nécessairement rattaché à une unité de recherche qui sera désignée dans la candidature.

Qui peut porter un projet ?

L'action s'adresse :

- aux Plateformes technologiques labellisées « Plateformes Aix-Marseille » (Missions n°1, 2, 3 et 5)
- aux instituts d'établissement portant un projet de plateformes interdisciplinaires (TRIPs) (Mission n°4)
- aux outils mutualisés : plateaux techniques et unités d'appui et de recherche (Mission n°5)
- De façon exceptionnelle, cette action pourra s'adresser aux porteurs de projet lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « EquipEx + » piloté par l'ANR, et exclusivement au titre de l'axe 2 (générique).

4. Les 5 types de missions que finance l'action

Il est possible de bénéficier d'un soutien au recrutement pour l'un de cinq grands types de missions qui sont déclinées ci-dessous.

Les candidatures devront flécher un grand type de mission qui donne lieu à des critères de sélection et un accompagnement spécifique.



Il n'est pas possible pour un porteur de projet de se positionner sur deux types de missions. Par ailleurs, pour l'ensemble des missions, plusieurs Plateformes technologiques, TRIPS ou outils techniques peuvent se regrouper pour bénéficier d'un soutien au recrutement d'un poste dont les missions seront mutualisées et réalisées en direction de l'ensemble des structures qui portent le projet.

Point de vigilance : dans le cas d'un grand nombre de candidatures, la priorité sera accordée aux Plateformes technologiques, TRIPS ou outils techniques n'ayant pas encore bénéficié du dispositif de soutien RH depuis son lancement en 2018.

Il est à noter que les dépenses de personnel éligibles sur financement A*MIDEX ne concernent que des personnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, exerçant certaines fonctions : il s'agit de **personnel contribuant au volet scientifique et/ou pédagogique du projet**, en dehors du personnel de gestion contribuant à l'administration du projet, sauf exception à ce principe exprimée dans la convention attributive d'aide A*MIDEX.

4.1. Mission « Renforcement technique existant »

- Objet de la mission : Renforcer le développement de la Plateforme sur un plan technique/scientifique
- Profils des recrutements possibles : Techniciens, Assistant ingénieur (ASI) ou Ingénieur d'études (IGE)
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées uniquement

4.2. Mission « Business development »

- Objet de la mission : Soutien au développement de l'offre de services et renforcement de son ouverture au monde socio-économique
- Profil des recrutements possibles : IGE principalement
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées uniquement
- Spécificités :
 - A noter pour la recherche du candidat : une double compétence scientifique et commerciale est un facteur de succès de la mission.

4.3. Mission « Soutien à la démarche qualité »

- Objet de la mission : Développement d'outils et méthodes pour améliorer le fonctionnement de tout ou partie de l'activité de la plateforme, éventuellement en vue d'obtenir une certification qualité.
- Profil des recrutements possibles : IGE principalement
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable

- Structures éligibles au soutien RH : Plateformes technologiques labellisées uniquement
- Spécificités :
 - Il conviendra pour ce type de mission que les objectifs à atteindre et les activités concernées soient clairement définis. Une attention particulière sera portée sur l'implication prévue du responsable de la Plateforme technologique pour se former aux outils/méthodes mis en place, pérenniser la démarche et poursuivre l'amélioration au-delà du contrat.
 - Un accompagnement de l'équipe encadrante pourra être envisagé, en fonction des objectifs fixés, en accord avec les tutelles et/ou le GIS *IBISA* tout au long du projet.

4.4. Mission « Développement de la formation »

- Objet de la mission : Soutenir la phase de démarrage des plateformes interdisciplinaires (TRIPs) en s'appuyant sur des moyens humains indispensables à l'articulation des activités de formation et de recherche.
- Profil des recrutements possibles : Techniciens, Assistant ingénieur (ASI) ou Ingénieur d'études (IGE)
- Durée du contrat : 24 mois maximum, non renouvelable
- Structures éligibles au soutien RH : Instituts d'établissement portant un TRIP.
- Spécificités de ce type de mission :
 - Dépôt des candidatures en continu (Pas de dates fixes. Cf. Calendrier prévisionnel)

4.5. Mission « Excellence scientifique »

- Objet de la mission : Projet d'envergure pour les Plateformes technologiques / outils techniques ; développement d'une méthode/démarche scientifique nouvelle, ou qui permettra de renforcer le caractère différenciant des équipements. La mission doit apporter une contribution directe à la structuration, la mutualisation et l'optimisation des moyens mis en œuvre.
- Profil des recrutements possibles :
 - IGR, titulaires d'un doctorat (attestation de thèse obtenue) ou diplôme d'ingénieur
 - Toutes nationalités
 - Candidat externe au site Aix-Marseille, n'ayant pas exercé de fonctions sur le site durant les 5 dernières années
 - Candidat ayant exercé à l'international
- Durée du contrat : 24 mois maximum, **renouvelable une fois.**
- Structures éligibles au soutien RH :
 - Plateformes technologiques labellisées
 - Plateaux techniques, mutualisés entre plusieurs équipes ou plusieurs laboratoires du site

- Unités d'appui et de recherche (UAR)
 - Structures lauréates du dispositif « EquipEx + » (Axe 2 - Générique)
- Spécificités :
- Exigence du recrutement sur des critères attractivité des talents/excellence des candidats (Cf. Critères. Paragraphe 5).
 - Une **bourse d'environnement** pourra être octroyée, sur demande, d'un montant maximum de 5 000 € par an, uniquement dédiée à des activités de networking, des invitations, missions ou ateliers de l'ingénieur de recherche recruté. La prise en charge des frais de déménagement du candidat sélectionné est également possible.
 - Ce type de mission est particulièrement orienté vers les projets portés par plusieurs outils (mutualisation).

5. Modalités de sélection

Critères d'éligibilité : Spécifiés au paragraphe 4, selon le type de mission ciblée.

Critères de recevabilité du dossier : Complétude du dossier, adéquation avec les objectifs de l'action

Critères de sélection :

- Critères communs aux 5 types de mission :
 - Pertinence du projet de recrutement pour la (les) Plateforme(s) / TRIPs / outil(s) concerné(s)
 - Adéquation entre le projet et le type de mission ciblé
 - Solidité des conditions d'encadrement du personnel recruté
 - Pertinence du profil avec le projet, plus-value évidente pour la structure
- Critères spécifiques à la mission 5 « Excellence scientifique » en ce qui concerne le profil ciblé. Ces critères sont donnés à **titre indicatif** et à détailler par projet selon le profil recherché :
 - Compétence rare sur le site / recherchée / nouvelle
 - Parcours professionnel : renommée de l'organisme de provenance ; distinctions ; réalisations majeures ; parcours internationalisé si pertinent pour le projet
 - Excellence du parcours académique : prix de thèse, notes / classement, réalisations majeures, distinctions, renommée des universités/institutions fréquentées, notamment classement ARWU ou classement des écoles d'ingénieur
 - Taille des équipements et équipes gérés ; compétences en management et démarches innovantes mises en œuvre dans leur management

6. Etapes de sélection

L'analyse des candidatures et la sélection se fera en deux étapes :

- 1- Pré-sélection des dossiers et recommandations par le Comité de pilotage « Plateformes Aix-Marseille » élargi au Vice-président Recherche, au Vice-président Formation, au Vice-président Ressources humaines et patrimoine, au Vice-président délégué A*Midex, à la Vice-

présidente déléguée Valorisation/innovation d'Aix-Marseille Université, ainsi qu'aux délégués régionaux du CNRS et de l'INSERM.

- 2- Sélection définitive par le Comité de pilotage A*Midex composé des représentants AMU et des partenaires de l'IDEX (CNRS, INSERM, AP-HM, CEA, Sciences Po Aix, Centrale Marseille, IRD).

A noter : Dans le cas des missions portant sur la démarche qualité de la Plateforme technologique (Mission n°3), l'analyse des demandes sera réalisée en amont de l'étape de pré-sélection, de manière conjointe par la Direction de l'Amélioration continue (DAC) d'AMU et les référents qualité des tutelles de la Plateforme technologique impliqués dans la coordination qualité du site Aix-Marseille. Elle pourra donner lieu à un entretien, voire à une visite sur site. Son but sera de préciser, si besoin, la demande et de mesurer son adéquation avec les ressources disponibles de la Plateforme technologique et/ou de l'unité concernée, notamment dans le cas d'un projet de certification qualité. Les référents qualité des tutelles rendront un avis aux membres de la commission sollicitée pour l'étape de pré-sélection des dossiers.

7. Dépôt d'une candidature

Pour candidater, les structures éligibles doivent transmettre à A*Midex :

- Un dossier de candidature précisant le contexte et les objectifs de la mission ainsi qu'une fiche de poste.
- Une fiche d'expression des besoins RH (annexée au dossier de candidature).

Les éléments seront à transmettre par mail à Hugo Loeches De La Fuente, chargé de projets Transfert avec le monde socio-économique et culturel à la fondation A*Midex (hugo.loeches@univ-amu.fr) avec l'adresse mail suivante en copie : amidex-direction@univ-amu.fr

Les dates de dépôt des candidatures sont précisées dans la partie « calendrier ».

8. Points d'attention

Les salaires proposés sont indexés sur la grille de rémunération de l'Université. La réflexion sur le niveau de diplôme requis est essentielle, à la fois au regard des besoins de la Plateforme technologique, du TRIP ou de l'outil technique concerné, mais aussi de la situation du marché du travail dans le secteur adressé. Pour accélérer le processus, une fiche de poste sera demandée dès l'expression des besoins afin de permettre aux Plateformes technologiques, TRIPS ou outils techniques sélectionnés de rapidement mettre en place le processus de sélection des candidats (accompagné par la fondation A*Midex).

Dans le cas où le dossier de candidature fait apparaître une volonté de pérenniser le poste à l'issue de la période de financement par l'Idex, il sera demandé au candidat de préciser sa stratégie visant à anticiper la fin du financement A*Midex.

A l'issue de l'aide reçue de la fondation A*Midex, une évaluation de l'action sera réalisée pour chaque Plateformes technologique, TRIP ou outil technique afin de valider le dispositif, voire de le faire évoluer (à titre d'information, les indicateurs d'évaluation sont annexés au dossier de candidature).

9. Suivi des projets labellisés

Chaque projet labellisé donnera lieu à la mise en place d'une convention de mise en œuvre. A l'issue du projet, un rapport final sera transmis par le porteur du projet. Ce rapport comprendra un tableau d'indicateurs de résultats et d'impacts (Annexe 4 du dossier de candidature).

10. Calendrier prévisionnel

Missions 1, 2, 3 et 5

- **04 septembre 2023** : Lancement des missions 1, 2, 3 et 5 de l'action et mise en ligne des dossiers de candidature associés.
- **02 novembre 2023 (inclus)** : Date limite d'envoi des éléments de candidature aux adresses indiquées (cf. section 7).
- **Mi-février > Début mars 2024** : Communication des résultats aux candidats.
- **A partir de mi-mars 2024** : Conventonnement et début des processus de recrutement.
- **Mai 2023 > Juillet 2024** : Validation des recrutements par A*Midex avant démarrage du contrat.
- **1^{er} août 2024** : Date limite de **démarrage** des contrats de travail : au-delà de cette date, l'aide A*Midex pour le recrutement n'est plus garantie.

Mission 4 « Développement de la formation »

- **06 juin 2023** : Lancement de la mission « Développement de la formation » de l'action (Mission n°4) et mise en ligne du dossier de candidature associé.
- **Dépôt des éléments de candidature** aux adresses indiquées (cf. section 7) **au fil de l'eau**.
- **A noter** : Dans le cas d'une réponse positive apportée par le comité de pilotage A*Midex, les projets disposent d'un **délai maximum de 18 mois** à compter de la **date de communication des résultats** pour le **démarrage** des contrats de travail. Passé ce délai, l'aide A*Midex pour le recrutement n'est plus garantie.

11. Contacts et accompagnement

En amont du dépôt de la candidature, les porteurs de projets qui le souhaitent ont la possibilité de prendre contact avec les personnes ressources suivantes :

- Julien Favier, Chargé de mission Plateformes technologiques, AMU : julien.favier@univ-amu.fr
- Jalila Chikhaoui, Responsable Valorisation – Chargée des Plateformes technologiques et de la valorisation en SHS, AMU : jalila.chikhaoui@univ-amu.fr
- Hugo Loeches De La Fuente, Fondation A*Midex, Chargé de projets Transfert avec le monde socio-économique et culturel : hugo.loeches@univ-amu.fr

- Aurélie Belenguer, Fondation A*Midex, Responsable opérationnelle lien Formation-Recherche (Plateformes interdisciplinaires TRIPS) : aurelie.belenguer@univ-amu.fr
- Catherine Trinh, Direction de l'Amélioration Continue AMU (Suivi des démarches qualité) : catherine.trinh@univ-amu.fr

12. Documents et liens utiles

- Informations générales sur l'initiative d'excellence A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/amidex>
- Lien vers les procédures A*Midex (Règlement financier, Vademecum Finances et RH) : <https://procedures.univ-amu.fr/amidex>
- Lien vers les appels en cours A*Midex : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/appels-projets-en-cours-amidex>
- Site des Plateformes Technologiques labellisées AMU : <https://plateformes.univ-amu.fr/>
- Présentation du projet TIGER (TRIPs) – Programme Investissement d'Avenir : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/appele-projets-trips>
- Dispositif EquipEx+ : <https://anr.fr/fr/detail/call/appele-a-manifestations-dinteret-equipements-structurants-pour-la-recherche-esr-equipex/>